

Crepis albida

Crepis albida Vill., *Prosp. Hist. Pl. Dauphiné* : 37 (1779)

Crépide blanchâtre

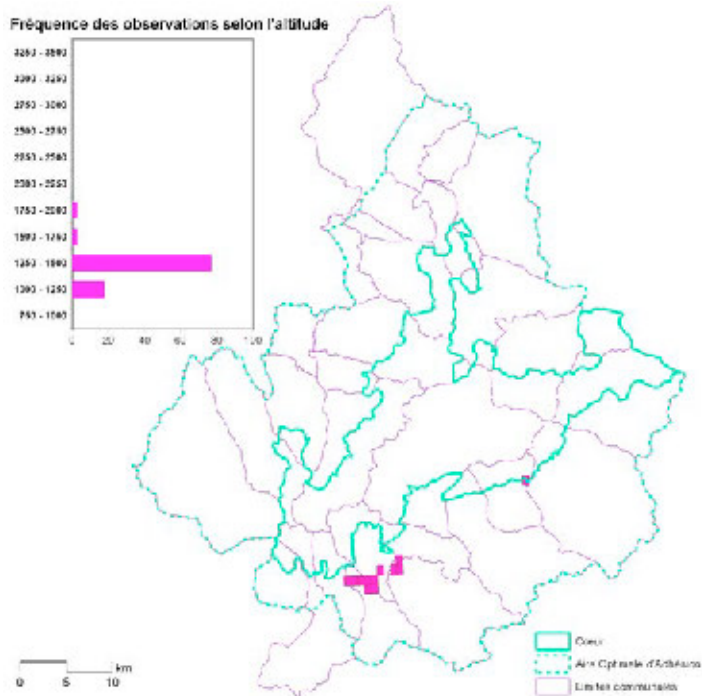
Radicchiella bianca

Asteraceae

Hémicryptophyte

Sud-ouest européen

Sans protection réglementaire - LRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Éléments descriptifs

Crepis albida se reconnaît à ses gros capitules de fleurs jaune pâle. Les nombreuses bractées lancéolées sont nettement imbriquées. Leur longueur croît régulièrement de la périphérie vers le centre ; elles sont couvertes de poils courts jusque sur la bordure blanchâtre. Les caractères de l'appareil végétatif sont plus variables. La tige mesure de 15 à 50 cm, elle est simple ou peu rameuse, plus ou moins velue, glanduleuse, nue ou peu feuillée. Quant aux feuilles basales, disposées en rosettes, elles sont dentées ou profondément lobées.

Écologie et habitats

Les ambiances chaudes et sèches conviennent parfaitement à la Crépide blanchâtre. Ses préférences par rapport au pH du sol permettent de qualifier cette espèce d'acido-neutrophile (Prunier, 2002). De belles populations s'observent à Aussois, Bramans et Villarodin-Bourget sur des pelouses à *Stipa capillata*. Mais le plus souvent *Crepis albida* est présent sur des zones rocailleuses, dalles rocheuses, éboulis stabilisés au sein des pelouses sèches et parfois dans les ouvertures des pinèdes à Pin sylvestre.

Distribution

Crepis albida est une espèce des montagnes du sud-ouest de l'Europe, connue seulement en Espagne, en Italie et en France. Dans notre pays, elle est présente dans les Pyrénées, le Massif central et les Alpes où elle atteint, en Savoie, la limite nord de son aire de distribution. Elle est recensée uniquement dans la vallée de la Maurienne où elle est déjà citée au XVIII^e siècle (Allioni, 1785). Indiquée seulement à Lanslevillard par

Gensac (1974), les inventaires menés par les agents du Parc et les études spécifiques réalisées sur les pelouses sèches (Prunier, *op. cit.*) localisent la Crépide blanchâtre sur les adrets de l'aire optimale d'adhésion du Parc de Villarodin-Bourget à Lanslevillard. Quelques stations disséminées plus en aval dans la vallée jusqu'aux environs de Saint-Jean-de-Maurienne complètent sa distribution.

Menaces et préservation

Les menaces qui s'exercent sur les populations de *Crepis albida* sont communes à toutes les plantes liées aux pelouses sèches : destruction de son habitat par des aménagements de diverses natures et dégradation par fermeture progressive des milieux. La préservation de milieux favorables à *Crepis albida* s'envisage à la fois par des mesures de protection des pelouses et par la mise en place de mesures de gestion adéquates. Par ailleurs, un renforcement des prospections botaniques sur les adrets de Maurienne permettra sans doute de compléter encore la liste des sites où la Crépide blanchâtre est présente.